



Gauré - Au fil de l'eau

Bulletin d'information du conseil municipal n°122

▪ **NAISSANCES**

Léa TISSINIER le 08/07/2018

William DUNCAN-SMITH le 13/08/2018

Tous nos vœux de bonheur à Léa et William et nos sincères félicitations aux parents.

▪ **DECES**

Sandrine GAY le 16/07/2018

Jean ROUARD le 04/08/2018

Maurice BOUSQUET le 22/09/2018

Roger AVERSENG le 31/10/2018

Nous exprimons nos sincères condoléances aux familles des défunts.

▪ **LISTES ELECTORALES**

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les Français(es) obtenant la nationalité à partir du 1^{er} janvier 2019. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, 1^{ère} inscription, citoyen européen résidant en France...), vous devez demander à être inscrit(e).

Pour pouvoir voter pour les élections européennes du **26 mai 2019**, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales avant le **31 mars 2019**.

▪ **RECENSEMENT**

Sous le contrôle de l'INSEE, le recensement de la population de la commune se déroulera **du 17 janvier au 16 février 2019**.

La coordination sera assurée par **Gilbert RAMIERE**, conseiller municipal.

Les opérations de recensement seront réalisées par **Bruno BOISSAY**, agent municipal. Il sera muni d'une carte d'accréditation avec photo. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Vous aurez la possibilité de compléter le formulaire par internet ou manuellement avec l'aide éventuelle du recenseur.

▪ **COMITE DES FETES**

● LOTOS – 1,50€ LE CARTON

- Samedi 12/01/2019 à 21h
- Samedi 23/02/2019 à 21h
- Samedi 23/03/2019 à 21h

● ASSEMBLEE GENERALE

Le comité des fêtes convie les gauréens à son assemblée générale qui aura lieu **le mercredi 6 février 2019 à 20h30**, à la mairie.